

PLAN DE COURS¹

SIGLE ET TITRE DU COURS : FIN2005 – Valeurs mobilières et gestion de portefeuilles

GROUPE : 05 - Formation à distance

ENSEIGNANT² : Ahmed Marhfor

PRÉSENTATION DE L'ENSEIGNANT

M. Ahmed Marhfor est professeur à l'UER en sciences de la gestion de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) depuis le 1er janvier 2011. Entre 2007 et 2010, M. Marhfor a été chargé de cours à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM. Il est titulaire d'un doctorat en administration (option finance) obtenu à Montréal à partir de ressources offertes conjointement par l'UQAM, les HEC, ainsi que les universités McGill et Concordia. Il a également obtenu un MBA de l'UQAM. Ses champs d'intérêt concernent la finance corporative, l'évaluation des actifs financiers, la mesure de performance en gestion de portefeuille et l'investissement socialement responsable.

ACCEPTATION DU DÉPARTEMENT³



HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE

¹ [Procédure relative aux plans de cours](#)

² Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger la lecture du texte.

³ Conformément à la [Procédure relative aux plans de cours](#), un plan de cours qui n'a pas été accepté par le département ne peut être présenté aux étudiants.

OBJECTIFS DE LA FORMATION DE 1ER CYCLE

La formation de premier cycle trouve sa spécificité dans les caractéristiques suivantes :

- elle vise le développement chez l'étudiant de ses capacités d'analyse et de synthèse par l'étude relativement approfondie d'une discipline ou d'un champ d'études dans les aspects aussi bien théoriques qu'empiriques et en misant sur l'appropriation des fondements et de la méthodologie propre à cette discipline ou à ce champ d'études ;
- dans la perspective d'une éducation permanente, elle développe la capacité d'apprendre par soi-même de façon continue ;
- elle le rend capable de s'adapter facilement aux changements, de relier son champ de compétence aux autres spécialités et de collaborer avec des tiers ;
- elle le rend capable de discerner la valeur objective des affirmations qu'il fait ou qui lui sont faites, de bien comprendre, interpréter et commenter l'information ;
- elle développe chez lui une compétence professionnelle ou scientifique qui le rend apte à intervenir efficacement et à mesurer la portée sociale et éthique de ses activités ;
- elle l'amène à maîtriser le langage propre à son domaine de connaissances, à pouvoir produire un discours cohérent et pertinent, à l'articuler de façon précise, claire et concise, tant à l'écrit qu'à l'oral et, ainsi, à être capable de communiquer ses connaissances dans son milieu professionnel ou scientifique et dans l'ensemble de la société ;
- elle développe son esprit d'initiative et sa créativité, qui le rendent actif dans son milieu et l'amènent à appliquer ses connaissances à des situations et des problèmes nouveaux.

DESCRIPTION DU COURS

Contexte économique général et politique monétaire. Marchés financiers et principaux intervenants. Sources d'information. Description, évaluation et analyse de titres tels que les actions ordinaires, actions privilégiées, obligations, titres convertibles, bons et droits de souscription, options et autres actifs financiers. Fonds de placement. Produits indicels. Innovations financières. Théories de diversification de portefeuilles

OBJECTIFS DU COURS

GÉNÉRAUX

S'initier au mécanisme et au fonctionnement des marchés des valeurs mobilières nationaux et internationaux. Évaluer l'importance de l'environnement économique sur la valeur des titres. Se familiariser aux divers titres transigés sur les marchés et aux principaux intervenants de ces marchés. Connaître les outils nécessaires à l'analyse de titres financiers et à la sélection d'un portefeuille approprié à chaque investisseur. Développer l'esprit critique des étudiants face aux forces du marché.

SPÉCIFIQUES

Au terme de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure de :

1. Comprendre la structure, le fonctionnement et les acteurs des marchés financiers et boursiers;
2. Faire l'évaluation des titres transigés sur les marchés en fonction du rendement, du risque et du marché;
3. Analyser et comprendre les impacts des changements dans l'environnement externe, entre autres, économique, de l'entreprise ou de l'institution sur la valeur des titres;
4. Déterminer la composition d'un portefeuille dans le but de maximiser le rendement en fonction du risque;
5. Comprendre les notions des différentes stratégies de placements et utiliser certains outils pour effectuer l'analyse et la sélection de titres;
6. Connaître les caractéristiques et comprendre le fonctionnement des fonds de placements;
7. S'initier à la planification financière personnelle;
8. En plus de comprendre le fonctionnement du marché et des différents produits en valeurs mobilières, l'étudiant comprendra l'importance de l'investissement dans la vie d'un individu;
9. Développer un esprit critique face aux forces du marché (approche éthique).

CALENDRIER

Séance (semaine)	Contenu	Lectures, travaux et directives
1	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du plan de cours - Introduction - Marchés financiers et investissements 	Livre obligatoire : Valeurs Mobilières et Gestion de Portefeuille (VMGP), chp 1 et 2.
2	<ul style="list-style-type: none"> - Marchés financiers et investissements (suite) - <u>Exercices du TRAVAIL 1</u> (TP1 à remettre au cours 7). À ne pas confondre avec le TP1 modèle qui est solutionné par le professeur à la séance 7. 	Livre obligatoire : Valeurs Mobilières et Gestion de Portefeuille (VMGP), chp 1 et 2.
3	<ul style="list-style-type: none"> - Obligations : caractéristiques, analyse, évaluation et stratégies 	Livre obligatoire : Valeurs Mobilières et Gestion de Portefeuille (VMGP), chp 3 et 4.
4	<ul style="list-style-type: none"> - Obligations (suite) 	Livre obligatoire : Valeurs Mobilières et Gestion de Portefeuille (VMGP), chp 3 et 4.
5	<ul style="list-style-type: none"> - Actions ordinaires et évaluation d'entreprise 	Livre obligatoire : Valeurs Mobilières et Gestion de Portefeuille (VMGP), chp 5, 6 et 7.
6	<ul style="list-style-type: none"> - Actions ordinaires et évaluation d'entreprise (suite) 	Livre obligatoire : Valeurs Mobilières et Gestion de Portefeuille (VMGP), chp 5, 6 et 7.
7	<ul style="list-style-type: none"> - Remise du 1^{er} travail individuel (TP1) - Correction en classe du TP1 modèle et révision. 	

8	* Examen de mi-session en ligne	
9	- Les options	Livre obligatoire : Valeurs Mobilières et Gestion de Portefeuille (VMGP), chp 9.
10	- Les options (suite) - <u>Exercices du TRAVAIL 2</u> (TP2 à remettre au cours 14). À ne pas confondre avec le TP2 modèle qui est solutionné par le professeur à la séance 14.	Livre obligatoire : Valeurs Mobilières et Gestion de Portefeuille (VMGP), chp 9.
11	- Théorie de portefeuille et le CAPM	Livre obligatoire : Valeurs Mobilières et Gestion de Portefeuille (VMGP), chp 13 et 14.
12	- Théorie de portefeuille et le CAPM (suite)	Livre obligatoire : Valeurs Mobilières et Gestion de Portefeuille (VMGP), chp 13 et 14.
13	- Exercices pratiques à solutionner (Révision pour l'examen final) *Évaluation des enseignements disponible	
14	- Remise du 2 ^{ème} travail individuel - Correction en classe du TP2 Modèle. - Efficience des marchés financiers - Fonds commun de placement et Fonds négociés en bourse	Livre obligatoire : Valeurs Mobilières et Gestion de Portefeuille (VMGP), chp 8, 12 et 15.
15	Examen final en ligne	

ÉVALUATION DE L'ÉTUDIANT

Notation

Conformément à l'article 2.13.1 du [Règlement 3 des études de 1^{er} cycle de l'UQAT](#), la notation littérale pour ce cours représente :

A+, A, A-; B+, B, B-; C+, C, C-; D+, D; E

Une cote fixe sera utilisée pour établir la notation littérale pour ce cours selon la grille suivante :

A+	93,00 %	100,00 %	C+	73,00 %	76,99 %
A	90,00 %	92,99 %	C	70,00 %	72,99 %
A-	87,00 %	89,99 %	C-	67,00 %	69,99 %
B+	83,00 %	86,99 %	D+	63,00 %	66,99 %
B	80,00 %	82,99 %	D	60,00 %	62,99 %
B-	77,00 %	79,99 %	E	0,00 %	59,99 %

Pondération d'une activité

Conformément la résolution M10-GES-38-07 du Conseil de module des sciences de la gestion, aucune activité d'évaluation ne peut représenter plus de 50 % de la note finale d'un cours.

L'enseignant peut exiger, s'il le précise dans son plan de cours, que les étudiants obtiennent une note minimale pour un ou plusieurs éléments d'évaluation pour la réussite du cours.

Participation

Conformément la résolution M10-GES-38-08 du module des sciences de la gestion, aucune pondération ne doit être attribuée à la participation des étudiants dans tous les cours du module.

Présentation des travaux écrits

Conformément à la résolution M10-GES-38-09 du module des sciences de la gestion, tout travail remis à l'enseignant doit respecter les règles de présentation de la dernière version du [Guide de présentation des travaux écrits de l'UQAT](#).

Délai de correction

Sauf dans les cours à formule particulière ou dérogeant du calendrier universitaire (intensif, de moins de trois crédits, s'échelonnant sur plus d'un trimestre, stage, projet d'application, etc.), un élément d'évaluation comptant pour au moins 20 % de la note finale doit être administré et corrigé pour que les résultats soient connus des étudiants avant la date limite d'abandon sans mention d'échec au dossier universitaire et sans remboursement prévue au calendrier universitaire.

Évaluation de la qualité du français

Conformément à la [Politique linguistique de l'UQAT](#) et la résolution M00-GES-10-06 du module des sciences de la gestion, jusqu'à 10 % des points des travaux individuels et des travaux en équipe peuvent être déduits de la note obtenue en regard de la qualité du français écrit.

Omission ou retard dans remise d'un travail

L'omission de remettre ou de compléter un travail dans les délais demandés entraîne une perte de 100 % de la note finale de ce travail.

Absence à un examen

Conformément à la [Politique d'absence et de reprise à un examen du module des sciences de la gestion](#), seul un motif sérieux permet à l'étudiant de reporter, de s'absenter et de reprendre un examen. Le motif invoqué doit relever de circonstances importantes et indépendantes de la volonté de l'étudiant.

L'étudiant qui doit reporter ou s'absenter à un examen doit compléter, signer et envoyer le formulaire de demande de reprise d'examen dans les délais prescrits avec les pièces justificatives par courriel à l'adresse gestion.distance@uqat.ca.

Plagiat

Conformément au [Règlement 12 sur le plagiat ou la fraude pour les étudiants de l'UQAT](#), tout acte (incluant la tentative et la participation) de plagiat ou de fraude relatif autant aux travaux académiques qu'aux documents officiels à caractère scolaire peut entraîner une ou plusieurs sanctions.

Échec à un cours

Conformément à l'article 2.12.3 du [Règlement 3 des études de 1^{er} cycle de l'UQAT](#), l'évaluation est continue en ce qu'elle tient compte, pendant toute la durée du cours, de tous les éléments susceptibles de révéler le niveau d'apprentissage et de formation atteint. C'est pourquoi, en cas d'échec d'un cours, il n'y a pas d'examen de reprise tenant lieu d'évaluation globale.

Travaux évalués	% de la note finale	Date limite de remise
Travaux pratiques (2 travaux individuels (13% chacun))	26 %	TP1 : Le vendredi de la semaine 7 avant 23h59. TP2 : Le vendredi de la semaine 14 avant 23h59.
Examen mi-session en ligne	37 %	Voir sur Moodle – Séance 8
Examen final en ligne	37%	Voir sur Moodle – Séance 15

Détail des travaux évalués

(Les consignes et les grilles détaillées des évaluations sont disponibles sur le portail du cours)

Pour le travail # 1, les étudiants seront amenés à solutionner des exercices pratiques couvrant la matière vue avant l'examen intra.

Pour le travail # 2, les étudiants seront amenés à solutionner des exercices pratiques couvrant la matière vue après l'examen intra.

Tout retard non justifié dans la remise des travaux entraînera automatiquement la note **ZÉRO**.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT

Rôles du professeur :

Le professeur collabore à la réussite de l'étudiant par le biais d'activités de réflexion qui contribuent à accroître les différents savoirs nécessaires à cette réussite. En d'autres mots, il transmet les informations pertinentes, oriente et guide l'étudiant dans sa démarche et répond aux demandes individuelles d'assistance en regard de l'atteinte des objectifs du cours et en évalue le degré d'atteinte. De plus, il indique les principes de fonctionnement du cours (par exemple les règles quant à la participation, aux arrivées tardives, aux consignes de sécurité s'il y a lieu, etc.).

Délai de réponse :

La résolution *DEP-2019-SG-287-14* du département des sciences de la gestion stipule que :

« Le professeur ou le chargé de cours répondra à l'étudiant dans un délai de deux (2) jours ouvrables. Pour les questions nécessitant des réponses plus élaborées, après avis transmis à l'intérieur de ce délai, une réponse complète sera fournie à l'intérieur de cinq jours ouvrables. Passé ces délais, et après avoir tenté une relance, l'étudiant peut aviser le directeur du département, pour les cours de 1^{er} cycle, ou le directeur du programme, pour les cours de 2^e cycle, afin qu'il communique par téléphone avec le professeur ou le chargé de cours concerné. Dans des circonstances particulières, le professeur ou chargé de cours qui ne serait pas en mesure de respecter momentanément ces délais doit en aviser ses étudiants. »

Rôles de l'étudiant :

De son côté, l'étudiant assume ses responsabilités quant à la prise en charge du développement de sa formation. Il s'en approprie les objectifs, se fait et réalise un plan de travail pour les atteindre et satisfait aux exigences (lectures, travaux, coopération) requises dans ce cours. Il doit évaluer l'enseignement et le cours avec objectivité.

De plus, il prend l'initiative de rencontrer individuellement le professeur au besoin. Bien sûr, ces rencontres professeur-étudiant ne peuvent avoir pour objectif de compenser l'absence au cours. L'étudiant ne peut utiliser son cellulaire ou autres équipements électroniques à l'intérieur d'un cours, à l'exception du matériel prévu dans un cadre pédagogique.

Aucun enregistrement audio ou vidéo n'est permis sans l'autorisation écrite de l'enseignant. Le non-respect de cette directive pourra entraîner des sanctions telles que prévues par les règlements et politiques de l'UQAT en vigueur.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Matériel obligatoire :

Morrisette, D. (2011). Valeurs Mobilières et Gestion de Portefeuille, 4^e édition. Trois-Rivières : SMG.

Morrisette, D. (2011). Valeurs Mobilières et Gestion de Portefeuille : **Corrigé des exercices**, 4^e édition. Trois-Rivières : SMG. ISBN 978-2-89094-191-4

Calculatrice financière Sharp EL-738 F

Veillez-vous référer au site Web <https://www.ugat.ca/etudes/distance/gestion/cours/> pour l'achat du matériel obligatoire.

Matériel complémentaire :

1. Achour, D. (1994). Investissement et financement immobilier : outils d'analyse et d'évaluation. Québec : PUL.
2. Aftalion, F. (2004). La nouvelle finance et la gestion de portefeuille. Paris : Economica.
3. Allaire, Y. et Mihaela, F. (2009). Black Markets... and Business Blues. New-York : FI Press.
4. Ascah, L. (2003). Comprendre les marchés financiers. Sherbrooke : Éditions CRP.
5. Atkinson, H. J. et Lebrun, A. (2003). Les fonds négociés en bourse. Montréal : Éditions Transcontinental.
6. Berck, J., DeMarzo, P. et Stangeland, D.A. (2010). Corporate Finance, Canadian edition. Toronto : Pearson Canada.
7. Bodie, Z., Kane, A., Marcus, A., Perrakis, S. et Ryan, P. (2008). Investments, 6th Cdn edition. Withby : McGraw Hill Higher Education.
8. Corrado, C. et Bradford, J. (2004). Fundamentals of investments, 3^e édition. Withby : McGraw-Hill.
9. Cougnaud, B. (2007). L'univers des risques en finance. Paris : Ed. Sciences Po.
10. Cyclope. (2009). Les marchés mondiaux. Paris : Économica.
11. Dusoulier, P. A. (2009). Forex : investir et gagner sur le marché des devises. Paris : Maxima.
12. Fontaine, P. (2008). Marché des changes. Paris : Pearson Education France.
13. Friedman, M. (1993). La monnaie et ses pièges. Paris : Ed. Dunod.
14. Hoesli, M. (2008). Investissement immobilier : Décision et gestion du risque. Paris : Economica.
15. Hull, J. (trad: Roger, P.). (2007). Options, futures et autres actifs dérivés, 6^e édition. Paris : Pearson Education France.
16. Institut québécois de planification financière. (2007). La Collection de l'IQPF. Montréal : IQPF.
17. Houry, N. et Laroche, P. (1996). Options et contrats à terme. Québec : PUL.
18. Krugman, P. (2000). Pourquoi les crises reviennent toujours. Paris : Seuil.
19. Lautier, D. et Simon, Y. (2009). Les 100 mots des marchés dérivés. Paris : PUF.
20. Leventhal, P. (2007). Fonds d'investissement au Canada. Montréal : Institut des banquiers canadiens.
21. Marcoux, M. (2007). L'ABC des fonds mutuels. Montréal : Au carré.
22. Pelletier, J.-J. et Normand, C. (1994). Caisses de retraite et placements : introduction à la gestion des placements. Montréal : Sciences et culture.
23. Prassanna, C. (2010). Investment Analysis and Portfolio Management. New-York : McGrawHill Professional.
24. Provencher, M. (2009). Investir et réussir en immobilier. Montréal : La Presse.
25. Puel, J. M. (2009). Les fonds souverain. Paris : Autrement.
26. Racicot, F. É. et Théoret, R. (2006). Finance computationnelle et gestion des risques : Ingénierie financière avec applications Excel (Visual Basic) et Matla., Québec : PUQ.

27. Racicot, F. É. et Théoret, R. (2004). *Traité de gestion de portefeuille, 4e édition : Titres à revenus fixes et produits dérivés - Avec applications Excel (Visual Basic)*. Québec : PUQ.
28. Saunders A., Cornett M. (2003). *Financial institutions management*. NEW-YORK : McGraw Hill.
29. Teiletche, J. (2009). *Les hedge fund*. Paris : Édition La Découverte.